

Milleurs vœux

L'année 2014 aura été une année difficile pour tous !

Le gouvernement accentue chaque jour sa politique de casse des services publics et la DGFIP est particulièrement visée ! Les conditions de travail se sont détériorées et la souffrance au travail de nombreux collègues est importante !

Au cours de l'année, la CGT a été présente chaque jour à vos côtés pour vous écouter, vous défendre, vous accompagner individuellement et collectivement !

Sans aucun doute, l'année 2015 qui va commencer doit nous conduire à poursuivre les luttes que nous avons construites ensemble.

Il faudra donc continuer à se battre, toujours plus nombreux pour se faire entendre d'une administration toujours sourde à nos revendications !

Nous comptons sur vous !

Comptez sur nous !

Bonnes années à toutes et tous !

Mutations

Vous pouvez déposer votre demande de mutation jusqu'au 21 janvier.

Vous pouvez vous faire aider par nos correspondants ou élus en CAP locale.

Pensez à nous adresser un double de votre demande pour assurer un suivi par nos élus nationaux.

Pour vous aidez dans vos démarches :

Eric NAYAC au 01.69.47.19.20

Audrey GALLIN-MARTEL au 01.69.79.66.36

Sylvie BOISSON au 01.60.90.51.53

NOUS SOMMES
CHARLIE

Compte rendu du CTL du 08-01-15

Début de la séance : 9h30.

Suite à l'attentat perpétré contre « Charlie-Hebdo » et aux annonces présidentielles faites le 7 janvier au soir, les représentants CGT ont demandé, pour l'intersyndicale, connaître les mesures qui seront prises au titre de la déclinaison du plan vigipirate, niveau « alerte attentat », au sein de DDFIP.

Réponse de la Directrice : un mail a été envoyé à tous les agents pour signaler que nous sommes en plan vigipirate « alerte attentat » (niveau maximum). Elle demande à tous les agents d'être vigilant, mais sans consignes particulières (pas de fouille) à l'heure actuelle, une signalétique par macarons envoyés le 8 janvier au matin à tous les postes et maintient de l'ouverture des services au public

Déclarations liminaire

En déclaration liminaire, la CGT Finances Publiques dénonce les 30 suppressions de postes dans le département et leurs conséquences sur la souffrance au travail et les conditions d'exercice des missions..

Boycotte du CTL

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales (OS), le CTL est boycotté par 3 OS sur 4 : la CGT, FO et Solidaires. En l'absence de quorum le CTL est reconvoqué le lundi 19 janvier après-midi.

Remarques de la Présidente :

-Elle partage globalement les grandes lignes dégagées par les déclarations liminaires des OS.

-Elle est aussi dans l'attente de la ligne directrice du nouveau Directeur Général (courant février), mais on reste dans un contexte de réduction budgétaire.

Fort de ces précisions, la CGT a invité la Direction à voter contre les suppressions d'emplois à la prochaine convocation du CTL.

Fin de la séance : 10h30.



DÉCLARATION LIMINAIRE DES REPRÉSENTANTS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

AU CTL DE L'ESSONNE DU 08 JANVIER 2015

Madame la Présidente,

Le « plan emplois 2015 » que vous présentez à ce Comité Technique Local constitue la déclinaison des 1934 suppressions d'emplois décidées au niveau national pour 2015, ce qui porte à plus de 30 000 les suppressions depuis 2002 et plonge tous les services de la DGFIP dans les plus grandes difficultés.

Dans l'Essonne, alors que les services fonctionnent déjà à flux tendu, le CTL "emplois" d'aujourd'hui doit entériner et ventiler 30 nouvelles suppressions d'emplois.

Dans la vie quotidienne des agents de la DGFIP, cela signifie plus de difficultés à accomplir les missions, l'aggravation de leurs conditions de travail et l'augmentation des souffrances au travail.

Nous ne cessons de vous alerter, les organisations syndicales de la DDFIP de l'Essonne, de la souffrance des collègues, de la détérioration des conditions d'exercice des missions, de la nécessité de renforcer les services parce que les agents ne peuvent plus accomplir normalement leurs missions.

Les 30 nouvelles suppressions d'emplois que vous allez décliner pour notre direction ne feront qu'accentuer les difficultés que nous rencontrons au quotidien.

Les suppressions emplois, ce sont les missions que nous devons accomplir qui sont remise en cause, c'est le service public au plus près de l'utilisateur que l'on supprime, ce sont nos conditions de travail qui se dégradent toujours plus.

Ces suppressions sont la déclinaison d'une politique dogmatique qui instrumentalise la crise et qui généralise l'austérité au détriment de la nécessaire sécurisation et valorisation du travail, de la sécurité sociale, des services publics...

La politique d'austérité qui perdure s'avère chaque année plus pénalisante, les bas salaires se multiplient, les promotions se tarissent, conduit à remettre en cause les statuts des agents, à remettre en cause les régimes indemnitaires, à imposer la mobilité pour démanteler nos garanties collectives, conduit à une dégradation du maillage territorial et de la qualité des services publics.

Il faut des emplois à la hauteur des charges de travail et des recrutements au niveau des enjeux. Il est inadmissible de supprimer ne serait-ce qu'un emploi dans notre direction !

Une fois de plus, nous exigeons l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et l'ouverture d'un véritable débat en partant d'un bilan réel des charges et des besoins afin d'implanter les emplois nécessaires pour remplir pleinement l'ensemble de nos missions.

Nous ne siégerons pas à cette séance du CTL parce que les emplois que vous supprimez, c'est notre service public qui disparaît.